

**EXTRAIT DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé de réception en préfecture
034-213401094-20170621-49-2017-DE
Date de télétransmission : 27/06/2017
Date de réception préfecture : 27/06/2017

Séance du 21 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, et le vingt et un juin à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Présents : Mmes DUMOULIN Mary-Andrée - FELIX Maryse - FLAMENT Chantal - THOUREL Lucette

MM. ALLEMANY Christian - FOREZ Daniel - PAGEOT Emmanuel

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Mme JOURDAN Agnès donne procuration à M. FOREZ Daniel

Membres absents : Mmes GALZY Isabelle - GARRIGUE Sandrina - PAILLES Pilar

MM. BERTHOMIEU Michel - MARTINEZ Nicolas - SOULIE Christophe

Secrétaire de séance : Mme THOUREL Lucette est nommée secrétaire de séance.

49/2017 - Organisation des rythmes scolaires

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un nouveau décret sur les rythmes scolaires devrait paraître le 21 juin prochain. Celui-ci donnerait la possibilité aux communes de revenir à la semaine de 4 jours, dès septembre 2017.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de repasser à la semaine des quatre jours si le conseil d'école le décide lors de sa prochaine séance et si l'inspection académique ne s'y oppose pas.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,
PRONONCE FAVORABLEMENT,

AUTORISE le passage à la semaine des 4 jours

AUTORISE M. le Maire à faire toute les démarches relatives à ce dossier

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

**LE MAIRE,
Francis BOUTES**


